

émigrés sur les chemins de l'exil, ont recueilli çà et là des traits de mœurs dignes d'être signalés. Citons en particulier, en Allemagne, une coutume assez étrange et qui contraste singulièrement avec nos habitudes françaises. Nos compatriotes eurent plusieurs fois l'occasion de voir des danses auxquelles prenaient part des prêtres, des religieux, des officiers, avec des dames de la ville et même des religieuses. A Cologne, il est vrai, tout ecclésiastique se livrant à la danse devait payer 100 impériaux, soit 400 livres de France. Il paraît que cette forte amende était plus efficace que la censure pour combattre la tentation. A Munster, le prêtre pouvait danser « sans qu'il lui en coûtât un sou ». On usait de la permission. « S'il y a danse publique, bal ou assemblée dans le voisinage, dit un témoin, les ecclésiastiques s'y rencontrent, y valsent des heures entières avec leur dame, et personne ne s'en scandalise... Une jeune *fraülein* de la principauté de Fulda, dont le père était conseiller aulique du prince-évêque, me racontait un jour qu'elle avait souvent dansé avec un capucin d'une grande force à cette exercice... Heureusement, lui dis-je, le gardien ne le savait pas. » A ces mots, elle éclata de rire et s'écria : « Eh ! mais c'était le Révérend Père gardien lui-même ¹. » L'abbé Delestre est appelé un jour à voir un bal. « Qu'aperçois-je ? dit-il, un Capucin qui exécutait un ballet avec un Prémontré ; et, comme tout devait être extraordinaire dans cet étrange menuet, c'était le Capucin qui faisait la femme. »

L'Allemagne n'avait pas le monopole de ces étranges

1. « Le pasteur, ajoute l'abbé Baston, va comme tous les autres faire acte de voisin, sinon en dansant, ce qui arrive quelquefois et pourrait toujours arriver sans scandale, du moins en voyant danser et en se rafraîchissant avec ceux qui dansent. Les jeunes ecclésiastiques, les *dévotes* elles-mêmes, espèce de religieuses qui vivent dans le monde, ne se font aucun scrupule des danses de voisinage, et tel curé, qui n'y est pas présent, n'importe par quelle raison, croirait manquer au devoir de bon voisin s'il n'y envoyait pas son vicaire. » (BASTON, *op. cit.*, II, p. 161-164, 275-277.)

coutumes. Dans les environs de Maëstricht, les époques religieuses de la vie humaine se célébraient par des danses profanes. Une fille consacrait-elle sa virginité au Seigneur, on dansait. On dansait encore lorsqu'un nouveau prêtre chantait sa première messe. Pour fêter un Dominicain élevé à la prêtrise, le monastère et une grande partie de la ville furent en prières toute la matinée ; mais le soir, vers sept heures, le bal commença chez les Révérends Pères et dura jusqu'à quatre heures du matin, « bal privé, où se trouvèrent en grand nombre des ecclésiastiques, des religieuses, des moines, des dames de la ville et des environs, et les officiers de la garnison, la plupart calvinistes ou luthériens ». Une Sœur Bernardine assura à l'abbé Baston que dans les Pays-Bas, et même dans la Flandre française, les religieuses dansaient sans autre motif que celui de *se divertir honnêtement*. Quand il y avait compagnie au couvent, la danse commençait après souper et se poursuivait jusqu'aux matines pour éviter la peine de se coucher et de se lever de bonne heure. Le narrateur eut quelque peine à croire son interlocutrice qui lui affirmait que la piété et le recueillement de l'office n'avaient pas à souffrir de toute cette agitation.

Le lecteur connaît maintenant l'accueil fait à nos prêtres en Allemagne. Nous les avons vus jouir de la plus généreuse hospitalité à Constance. En Westphalie, le clergé et le peuple rivalisèrent de zèle pour donner asile à nos compatriotes. En dehors de cette terre promise, les émigrés furent plus ou moins errants. Les pays protestants, la Prusse surtout, se montrèrent très durs et souvent inexorables. Dans les nations catholiques, dans l'Empire, en Bavière, malgré les dispositions bienveillantes de l'empereur et de l'électeur, malgré des élans et quelques réceptions admirables, les exilés ne trouvèrent trop souvent qu'une hospitalité précaire et hargneuse. Là même où l'on voulait faire acte de bonne volonté à leur égard,

payés¹. Ce n'était pas l'opulence de l'ancien régime; mais c'était assez pour faire envier le sort de M. de La Fare à la plupart de ses collègues, sans compter le rôle de négociateur politique, qui eût fait tressaillir tant d'évêques.

La cassette royale dut s'ouvrir, moins largement il est vrai, pour M. Asseline, évêque de Boulogne, qui résida surtout à Hildesheim. Si M. de La Fare était en Allemagne l'ambassadeur du prétendant, M. Asseline n'en était que le théologien, fonction à laquelle les princes attachent d'ordinaire moins d'importance. Cependant, la question des serments, qui occupa une si grande place dans les polémiques religieuses de la fin du siècle, plus tard le Concordat, donnèrent le plus grand prix à l'intervention de l'évêque de Boulogne, qui, par sa réputation de science et de doctrine, avait la plus grande influence sur l'épiscopat. Louis XVIII reconnut ce service par une pension que nous voyons payée encore en 1810².

1. « Je vous avoue, mon cher seigneur, que je croyais qu'il y avait ici quelque chose d'arrangé pour vous en finance, sachant que vous étiez en correspondance de fonds avec M. de Villequier. C'est une corde que je ne touche que le moins que je puis; mais enfin, d'après votre lettre, j'ai parlé au roi qui a senti toute la justice et la convenance de la chose. On tâchera de vous faire toucher deux mille écus par an, indépendamment de vos frais, ports de lettres, etc., qui seront en compte avec M. le duc de Villequier. Et pour commencer, vous allez recevoir une lettre de change de Hambourg de 1,000 écus. Le roi, qui met du prix à vos services, à votre exactitude, votre zèle, vos moyens et votre discrétion, a bien regret d'être trop gêné pour ne pouvoir faire pour vous ce qu'il faudrait; mais ses charges sont si énormes que ses moyens n'y correspondent pas. On ne nous aide de nulle part et l'empereur Paul fait seul toute notre existence. » (Lettre du cabinet du roi adressée à La Fare, le 6 décembre 1798. *Archives des affaires étrangères*, fonds français, vol. 605. — « Sa Majesté autorise M. l'évêque de Nancy à retenir les 354 florins qui étaient destinés à M^{me} la marquise de Brunoy rentrée en France et à s'en servir pour ses avances. Le roi, qui porte sa sollicitude sur tous ses sujets fidèles, et qui n'a cessé d'accorder aux plus nécessiteux tous les secours dont sa position gênée peut lui permettre de disposer, s'occupe particulièrement de la famille de Monthoissier. » Lettre du 3 juillet 1800. *Ibid.*, vol. 609. — Le 22 février 1799, La Fare écrit à d'Entraignes: « Je suis autorisé à vous compter les 792 livres que vous avez réclamées par mon entremise. » Les pièces relatives à cette question sont nombreuses aux Archives. — Les papiers de d'Entraignes aux Archives (*Ibid.*, vol. 641, p. 63-78) contiennent plusieurs lettres de La Fare à d'Entraignes. La Fare lui donne des conseils et l'assure de son amitié.

2. Note du 10 juin. (Affaires étr., fonds fr., vol. 605, pièce 38.) — THEINER, *op. cit.*, II, p. 127.

Les évêques politiques, et encore en très petit nombre, pouvaient attendre quelques ressources du roi. Les autres, qui n'avaient rien à espérer, malgré leur dévouement monarchique, d'un maître obligé de mendier pour lui-même auprès des princes de l'Europe, et que la gêne forçait à faire fabriquer de faux assignats, se tournèrent vers le Pape. Ce qu'en reçut l'évêque de Saint-Dié, M. de La Galaisière, à la suite d'une lettre écrite en 1794, ne le mit pas dans l'opulence; car, l'année suivante, nous voyons par sa correspondance inédite, datée de la Bavière, qu'il se prive de café, de vin, et qu'il « voyage à pied, comme un enfant de Saint-François ». La Galaisière avait été plus heureux en Suisse. M. de Norvins¹ le rencontra à Greng, chez M. de Narville, discutant avec son amphitryon, vrai voltairien, parlant politique avec Benjamin Constant, qui soutenait la possibilité de la république en France, combattant l'impiété spirituelle, profonde et froide, du duc d'Ayen, et, pour oublier ses malheurs, jouant au tric-trac, qu'il avait rendu cher à son hôte. L'évêque de Lisieux, M. de La Ferronnays, par ses lettres au Pape, nous permet de le suivre en Franconie, en Westphalie, à Brunswick, où le duc régnant le « traite parfaitement », ainsi que tous les réfugiés. Il n'en est pas moins aux abois dans cette ville où les *Souvenirs* du comte de Mérode signalent une société brillante d'émigrés. Le clergé du diocèse de Lisieux se cotise pour le secourir: don touchant de pauvres curés autrefois congruistes, aujourd'hui pensionnés par l'Angleterre, à leur brillant évêque, autrefois grand et opulent seigneur, aujourd'hui plus pauvre qu'eux. M. de La Ferronnays

1. Voy. le *Mémorial de Norvins*, publié par M. DE LANZAC DE LABORIE. — Dans une lettre inédite de M. de La Galaisière, datée de Lanshutt 5 janvier 1795, nous lisons: « Je supporte avec beaucoup de courage les maux qui me sont personnels, je n'en dirai pas autant de ceux qui affligent mes parents, mes amis, les prêtres de mon diocèse: ceux-là, je l'avoue, sont au-dessus de mes forces, et quelquefois j'en murmure. »

apprend que ses prêtres d'Angleterre sont à leur tour dans la gêne. Il n'y tient pas, emprunte 200 sequins qu'il s'empresse de leur envoyer. Mais il faut payer cette dette et vivre. Le Pape ne pourrait-il point prendre, auprès du duc de Brunswick, l'initiative d'un emprunt qui serait garanti par toute la famille de la Ferronnays ? L'évêque de Dijon, M. de Mérinville, raconte à Pie VI sa sortie périlleuse de Paris, après les massacres de Septembre où il a failli périr, l'épuisement rapide de ses ressources, la dette qu'il a dû contracter envers les archevêques de Reims, de Toulouse, de l'évêque de Laon, pour subsister à La Haye. Transporté en Angleterre, en 1795, sur une barque de pêcheur, il en a été chassé au bout de neuf mois par la rigueur du climat. Poussé, en 1796, jusque dans la haute Autriche, il reçoit une excellente hospitalité dans le monastère de Kremsmunster, « aussi édifiant par sa régularité que par sa bienfaisance ». Mais les moines ne veulent pas entendre parler de payer sa dette. Et si l'archevêque de Toulouse peut attendre, les deux autres prêteurs, l'archevêque de Reims et l'évêque de Laon, « ont le plus grand besoin d'être remboursés ». Le Pape ne voudrait-il point envoyer 115 louis, somme due par l'évêque de Dijon ?

Les plus grands seigneurs de l'Église de France sont forcés par la misère de tendre la main ¹. Le cardinal de Montmorency, évêque de Metz, reçoit, en 1795, à Paderborn, avec reconnaissance, les 400 écus romains que lui envoie le Pape, « quelque modeste, dit-il, que soit cette somme ». « Vieux et infirme », il croit être « le seul cardinal français réduit par sa cruelle position à implorer

1. Voy., pour les lettres de tous ces évêques, THEINER, *op. cit.*, t. II, 127-136, 177-183, 223-226. — Au sujet de la bonté de M. de la Ferronnays pour ses prêtres passant à Brunswick, cf. JÉROME, *op. cit.*, p. 283. Ce prélat mourut à Munich le 15 mai 1799. — L'évêque d'Auxerre, M. de Cicé, s'était retiré à Halberstadt, où il fut rencontré par les prêtres envoyés en quête et où il jouissait de l'estime générale. Ce prélat ayant appris dans sa

les bontés du Saint-Père. » M^{me} Adélaïde écrit elle-même en sa faveur une lettre au Souverain Pontife. L'évêque du Mans, M. de Gonssans, paraît avoir été moins malheureux que le cardinal de Montmorency. Après avoir connu la gêne à Munster, il vit les chanoines de Paderborn lui faire une pension de 1,200 florins, et habita, pendant quatre ans, jusqu'à sa mort, en 1799, un château voisin de la ville, que lui offrit le doyen du chapitre, le baron de Tortmeister. L'évêque de Paderborn, prince d'Hildesheim, donnait à tous les prêtres passant à Paderborn deux couronnes de France et à Hildesheim cinq thalers du pays. Je les reçus, dit l'un d'eux, « en baisant et en bénissant la main qui me les offrait ¹ ».

Loin de la Westphalie, en pleine Autriche, l'évêque de Luçon, M. de Mercy, après bien des pérégrinations, bien des souffrances, bien des appels au pape, dut à son nom, à l'origine lorraine de sa famille, à son neveu, à M. de La Fare, à la princesse de Lorraine, d'être bien accueilli à Vienne, et, privilège apprécié des prélats d'ancien régime, de pouvoir, dit-il, « y faire sa cour à S. M. l'Empereur, à M^{mes} les archiduchesses et à Madame Royale de France ». Oh ! il a quitté sans regret Venise, pays sans ressources et « où l'on périt d'ennui ». Il va être logé dans la riche abbaye de Lilienfeld, en Autriche, où on l'accueille avec son grand vicaire et son valet de chambre. Il en sort pour faire un long voyage avec le cardinal-archevêque de Vienne, qui l'amène dans sa belle terre de Hongrie. Il est heureux ².

C'est un autre son que rendent les lettres du vaillant

retraite les ravages causés par un ouragan dans deux villages de son ancien diocèse, à Gy et à Vallan, s'empresse de réunir 20 louis et d'envoyer aux villageois cette offrande de sa pauvreté. — ANTOINE, *Histoire des émigrés*, p. 828, 2 vol. in-8°, II, p. 346. — JÉROME, *op. cit.*, p. 78-79.

1. DERAMECOURT, *Le Clergé du diocèse d'Arras pendant la Révolution*, 1886, 4 vol. in-8°, IV, 157. — DOM PROLIN, *op. cit.*, t. IV, pp. 35, 36.

2. Lettres inédites de M^r de Mercy pour l'année 1797.

évêque de Soissons, M. de Bourdeilles, lui qui avait été si ferme à son poste au moment de la persécution. Il avait dû fuir dans les Pays-Bas d'où l'avait chassé l'armée française. Nos soldats envahissent le duché de Clèves, bombardent la ville d'Emmerich où il résidait depuis trois mois. Il écrit d'Osnabrück, en décembre 1794 : « Poussé d'asile en asile, par les fléaux continus d'une guerre barbare, me voici porté bien avant dans les contrées de l'Allemagne, où je me suis trouvé sans amis, sans moyens, sans autre compagnie que mes infirmités ¹. » Quelle mélancolie dans cette plainte ! Se trouver seul, à soixante-quinze ans, au fond de cette Allemagne dont on ne parle point la langue, sans avoir, comme la plupart des prélats exilés, un compagnon de route en qui verser le trop-plein de son âme et de sa douleur, quelle triste récompense ici-bas d'une lutte si glorieuse ! M. de Bourdeilles se demande comment les angoisses que lui causent les malheurs de l'Église et de la France l'ont laissé encore vivant.

M. de Bourdeilles n'était pas inconnu du Pape ; mais plus de notoriété, plus d'éclat, plus de sympathie entouraient le nom de l'évêque de Clermont, M. de Bonal. Ses vertus, la fermeté de son caractère, son rôle à la Constituante, qui lui avaient valu en France et auprès de Louis XVI une si grande autorité morale, lui acquièrent aussi à Rome une juste renommée. Aussi, quand l'écho de ses malheurs arriva jusqu'au Souverain Pontife, Pie VI s'empessa de lui témoigner son affection et lui envoya des secours, insistant pour qu'il eût avec lui un domestique. En juillet 1794, M. de Bonal vient d'arriver à

¹. THEINER, t. II, 286-288. — La correspondance des évêques nous permet de constater la présence du grand nombre d'entre eux en Allemagne. L'évêque de Gap, M. de la Broue de Vareilles, est à Munich en 1800. M. de Puységur, archevêque de Bourges, est à Brunswick en 1795, 1796, 1797, à Goslar en 1800, un peu après à Oslank. Il passe l'hiver de 1800 à Wolfenbützel avec M. de Talleyrand-Périgord, archevêque de Reims. JÉRÔME, *op. cit.*, p. 108-110. — BRIMONT, *op. cit.*, 293-347 passim.

La Haye, contraint par les armées françaises d'abandonner Bruxelles et Bréda. Il est forcé de renvoyer au Pape la lettre de change sur Bruxelles qu'il en avait reçue, faute de pouvoir la négocier. Où va-t-il porter ses pas ? « Il pourra très bien se faire, dit-il, que je sois obligé, malgré ma répugnance, de passer en Angleterre ; tout cela tient aux progrès que les Français pourront faire dans la Hollande. » Une année plus tard, en juillet 1795, nous trouvons l'évêque de Clermont à Altona, près de Hambourg.

Il était impossible aux prélats de l'ancienne Église de France de mettre le pied dans une ville étrangère sans y rencontrer quelque grand seigneur, quelque grande dame, poussés, eux aussi, sur les chemins de l'exil. Altona avait attiré, outre l'évêque de Clermont, Anne-Paule de Noailles, marquise de Montagu, et sa tante, M^{me} de Tessé. Pendant que M^{me} de Tessé faisait explorer les environs pour acheter une propriété rurale, M^{me} de Montagu aimait à se rendre dans le petit oratoire domestique élevé par une pieuse famille de Beauvais, en l'absence de toute église catholique à Altona. Elle soutenait le courage de M^{me} de Damas qui nourrissait son troisième enfant au milieu des alarmes que lui causait son mari, le baron de Damas, parti pour l'expédition de Quiberon, d'où il ne devait pas revenir. Elle allait voir, dans le voisinage, à Woudsbech, la présidente Le Rebours, dont le mari était mort sur l'échafaud en juin 1794, un mois avant la duchesse d'Ayen, mère de M^{me} de Montagu. Quelles conversations, quels malheurs ! Entre temps, la noble exilée s'occupait à tricoter des bas de laine pour les émigrés, pour les pauvres. Or, « parmi les pauvres réfugiés d'Altona, un des plus pauvres était M. de Bonal, évêque de Clermont ». Il avait connu à Paris la duchesse d'Ayen et sa fille, M^{me} de La Fayette. Dans la correspondance que le prélat entretenait alors de Paris avec Rome, pour éviter la fatale

la charité était parfois gâtée par la façon de l'exercer. « Presque tous les Allemands d'un certain rang qui nous ont fait du bien, dit un proscrit, le gâtaient en quelque sorte par l'assaisonnement. Les uns nous envoyaient à l'auberge et payaient; les autres nous donnaient à manger sur une table particulière ou au bout de la leur; ils buvaient du vin et ne nous en offraient pas. » Lorsque les passagers parvenaient à se faire accepter pour quelques jours, leur élévation morale, le spectacle de leur courage et de leurs vertus ne tardaient pas à faire tomber les préventions. Hôtes et convives en arrivaient vite à s'estimer, à s'aimer même, et telle rencontre, qui semblait être passagère, se transformait parfois en une vie commune de plusieurs années après laquelle Allemands et Français ne pouvaient se quitter sans larmes. Mais comme l'accueil était souvent fruste, formaliste, nos prêtres n'étaient point encouragés à prendre le temps de faire fondre la glace. Aussi l'un d'eux, l'abbé Hugues Dutemps, a pu écrire : « Quand on voyage dans l'Empire, on apprend à rendre justice aux vertus hospitalières des Suisses ¹. »

IV

Dans cette enquête sur l'émigration ecclésiastique en Allemagne, l'existence et le sort des évêques français méritent d'attirer particulièrement notre attention. Nous avons déjà rencontré plusieurs de ces prélats à Constance et à Munster. Les relations des voyageurs, les correspondances nous signalent la présence de beaucoup d'autres dans les pays les plus divers. Eux aussi, comme leurs

¹. BASTON, *op. cit.*, II, p. 161-162. — JÉRÔME, *op. cit.*, p. 387. — Un voyageur laïque emploie une formule plus sévère. Dans toute l'Allemagne, dit-il, « nous avons rencontré un peuple avide et fripon ». *Journal de Jacques de Thibault*, p. 12.

prêtres, étaient ballottés par les événements, errant de contrée en contrée, luttant souvent contre la misère et obligés parfois de demander à la charité les moyens de subsistance.

Quelques-uns, comme M. de Juigné, archevêque de Paris; M. de Talleyrand-Périgord, archevêque de Reims; M. de Puységur, archevêque de Bourges; M. de Marbeuf, archevêque de Lyon; M. de Sabran, évêque de Laon; M. de Cicé, évêque d'Auxerre, se suffirent. Du moins, nous n'avons pas connaissance qu'ils aient été obligés de solliciter. L'évêque-duc de Laon, M. de Sabran, que nous avons vu, dans l'ancien régime, présider aux fêtes brillantes d'Anisy, est sur tous les chemins de l'exil. La mère de Delphine et d'Elzéar, qui est sa parente, M^{me} de Sabran, a été demander au prince Henri de Prusse une hospitalité qui, en se prolongeant, devait lasser l'amitié. Le roi Frédéric-Guillaume donne à Boufflers, qui a épousé, en 1797, M^{me} de Sabran, un terrain sur les limites de la Pologne, lequel devait servir d'exploitation agricole aux émigrés. L'évêque de Laon parle fréquemment dans sa correspondance des espérances qu'éveillait cette concession. Peut-être l'archevêque de Reims, mandé souvent dans les conseils du prétendant, Louis XVIII, eut-il quelque part à ses bienfaits. Les papiers de l'émigration n'en font pas mention, et tout porte à croire que M. de Talleyrand-Périgord put éviter de recourir à la générosité d'un prince sans ressources, et qui ne se soutenait lui-même que par les dons de l'étranger. L'évêque de Nancy, M. de la Fare, appelé à une coopération politique plus active, véritable ambassadeur de Louis XVIII à Vienne, avait droit à un traitement, et les indiscretes archives nous révèlent le chiffre de ses demandes et de ses appointements. Comme ambassadeur, même d'un roi sans couronne, il était obligé de représenter. Une lettre du cabinet du prince lui donne l'assurance de 2,000 écus annuels, tous frais